



n°54



Sur les rails de la Généalogie

Le canard de la section Généalogie UAICF de DIJON

OCTOBRE
NOVEMBRE
DECEMBRE
2017

GROS PLAN SUR : LES NOMS DE FAMILLE, Invention italienne du Xème siècle, les patronymes ne sont arrivés qu'à la fin du siècle suivant en France. Le boom démographique de cette époque faisait obligation de différencier les individus. Auparavant les gens ne portaient qu'un nom de baptême : Pierre, Jean, etc. L'entourage, les voisins y ont adjoint des surnoms (le petit, le chauve, le benêt,..) ou des noms de lieux (des Georges, de Mailly, etc.). Des déformations orthographiques se sont produites avec le temps, même au sein d'un même acte ! La transmission du nom du père s'est effectuée naturellement dans la société patriarcale ; le nom de la femme ne s'est imposé pour la lignée que quand elle était le personnage fort du couple ou pour préserver un patronyme connu, en déshérence faute de descendants mâles. On peut aujourd'hui, au nom de la lutte contre les discriminations entre hommes et femmes, suivant la demande du Conseil de l'Europe, transmettre soit le nom du père, soit celui de la mère ou accoler les deux à l'enfant qui vient au monde. C'est une réelle révolution qui selon les psy racontera notre histoire familiale. Parce que notre nom de famille, c'est l'histoire de notre lignée, dont nous sommes héritiers, c'est notre passé, nos racines et notre avenir, comme un témoin qui passe de génération en génération à travers le temps qui s'écoule. Il y a en Europe diverses manières de transmission. En Espagne, l'enfant porte les noms du père et de la mère, accolés, mais ne peut transmettre que le premier. Au Portugal, le nom patronymique peut être composé jusqu'à six noms choisis parmi ceux des parents ou grands-parents. En Grande-Bretagne, le nom est une question de fait, non de droit, c'est celui sous lequel on est connu. Au registre des naissances, peut figurer le nom que l'on souhaite pour l'enfant (quelquefois celui du déclarant), généralement celui du père mais il n'y a pas d'obligation légale et on peut changer par simple usage. En Allemagne, on peut aujourd'hui choisir le nom du père ou de la mère, majoritairement c'est le père qui est choisi car c'est ancré dans les mœurs depuis longtemps. En France, la possibilité de réunir le nom du père et de la mère devrait offrir une 3ème voie appréciée des nouveaux parents. Depuis novembre 2016 il est possible d'obtenir des modifications, adjonctions, suppressions d'un ou plusieurs prénoms ou de leur ordre vers l'officier d'état-civil du lieu de l'acte de naissance ou du lieu de résidence de la personne concernée. La filiation est automatique du côté maternel, sauf en cas d'accouchement sous X, la filiation paternelle est présumée dans le cas d'un couple marié, pour les autres cas (concupins, pacs), le père doit effectuer une démarche volontaire de reconnaissance de paternité qui peut avoir lieu même avant la naissance. Dans le cas de couples de femmes, c'est automatique pour la mère biologique, la mère sociale demande un jugement d'adoption pour établir une seconde filiation maternelle et dépose une requête en adoption de l'enfant du conjoint près du juge aux affaires familiales du TGI. Pour deux hommes mariés, la filiation n'est établie pour le conjoint que par une adoption simple avec consentement de la mère. P. Perrot

EDITO

Avoir un nom de famille, un prénom, cela paraît si simple aujourd'hui. L'écrire, le lire, nous le devons aux siècles d'éducation dans les écoles. Mesurer et créer les instruments du temps qui passe, ce fut et reste l'apanage des horlogers, maîtres du temps ! Egalement de ceux qui remanièrent nos calendriers du julien au grégorien, faisant disparaître 11 jours en un tour de passe-passe, la révolution russe du 25 octobre a eu lieu le 7 novembre 1917, question de point de vue. L'école existait avant Charlemagne qui a favorisé le développement de l'enseignement des préceptes religieux et d'une élite devant servir l'Etat, les Fonctionnaires, pour la bonne marche de l'Empire. L'Académie Française créée, en 1635, par Richelieu, visait à donner des règles précises au français. La lecture et l'écriture ont affûté notre sens critique. Exercez-le en toute intelligence, les sujets pullulent dans l'actualité... Laissez parler les p'tits papiers ! Patricia Perrot

Vie de la section : Depuis la rentrée de septembre, nos réunions ont repris leur rythme habituel. Les problèmes des uns et des autres sont traités par les intéressés en réunion, grâce au vidéoprojecteur, afin de servir d'exemple pour ceux qui pourraient avoir besoin de régler les mêmes problématiques. Cela permet à celle ou celui qui a un problème à résoudre d'intervenir à partir de son ordinateur et d'exposer au public présent son questionnement, les participants amenant des éléments de résolution, une discussion s'enclenche et les animateurs apportent cohésion au débat et aide pour trouver la solution. Nos camarades bisonnins se joignent à nous une fois par mois, c'est surtout Daniel A. qui effectue les recherches pour le forum, sur Pierre Joseph Proudhon ; il est vrai qu'ils ne sont pas nombreux, les modifications de locaux encourageront peut-être de nouvelles vocations généalogiques. Il est bien entendu que les dijonnais apporteront leur aide à Daniel A. afin de réaliser les panneaux et le Powerpoint sur le sujet choisi. Une visite du cimetière de Picpus à Paris, organisée par Jean-Louis, qui intéresse une douzaine d'adhérents, d'une durée de 1h30 est prévue le 30 octobre, Jean-Louis fera un compte-rendu pour les personnes qui n'auront pu se libérer pour cette visite. Daniel B. a repris, avec l'aide de Nadine, les rendez-vous de formation Hérédix une fois par mois. Les groupes formés pour travailler sur le sujet du forum à venir, en novembre 2018, à Lyon, ont bien avancé dans leurs recherches, certains ont déjà commencé la mise en place des panneaux. Une discussion est en cours au sein de la section quand à la manière de présenter nos panneaux : doit-on continuer comme par le passé ou bien doit-on faire réaliser des panneaux en matériau souple comme l'ont fait avant nous les parisiens, toulousains et lyonnais, la discussion est assez vive sur ce sujet et il faudra quelque temps avant qu'une décision soit prise à la majorité. Différents éléments entrent en ligne de compte dans cette discussion : possibilité ou non de réutiliser les panneaux dans le cadre d'autres expositions, coût de ces panneaux, plus grande facilité pour le transport, moindre poids, etc. Nous accueillons, avec grand plaisir, un nouveau venu en cette rentrée : Benoît qui nous a rejoint dès le mois de juin. Patricia Perrot

Halloween ou Toussaint ?

La fête catholique de la **Toussaint** tire son origine d'une commémoration de tous les martyrs instituée à Rome en 613 par le pape Boniface IV ; à l'origine elle était fêtée le 13 mai. Au IX^e siècle, la fête fut étendue à « tous les saints » par le pape Grégoire IV et décalée au 1^{er} novembre. Les historiens considèrent généralement que cette date a été choisie pour christianiser la fête de Samain. La célébration de Toussaint fut suivie localement d'un office des morts dès le IX^e siècle. En 998, les moines de Cluny instituèrent une fête des trépassés le 2 novembre entrée dans la liturgie romaine.

Halloween est une fête folklorique et païenne traditionnelle originaire des îles Anglo-Celtes célébrée dans la soirée du 31 octobre, veille de la fête chrétienne de la Toussaint. Son nom est une contraction de l'anglais *All Hallow's-Eve* qui signifie *the eve of All Saints' Day* en anglais contemporain et peut se traduire comme « la veille de tous les saints » ou « la veillée de la Toussaint ». Halloween est considérée comme l'héritage de la fête païenne de Samain qui était célébrée au début de l'automne par les Celtes et constituait pour eux une sorte de fête du nouvel an après les moissons. **Jack-o'-lantern** est le personnage le plus populaire associé à Halloween, sculpté dans un navet, un rutabaga ou une betterave. Quand les Irlandais qui émigrèrent en 1845 en Amérique l'apportèrent avec eux, ce furent des citrouilles qu'ils utilisèrent car plus larges et plus faciles à sculpter. Les enfants se font une joie de pratiquer la chasse aux bonbons, déguisés en noir et orange, de porte à porte, hurlant « des bonbons ou un sort ! ». P. Perrot





Avant l'heure c'est pas l'heure !
Après l'heure, non plus...

Heure d'été et heure d'hiver : l'idée de changer d'heure pour économiser de l'énergie n'est pas si récente que cela. Dès 1784, Benjamin Franklin l'évoque dans *le journal de Paris*. Mais elle ne sera instituée qu'en 1917, lors de la première guerre mondiale. En 1945 elle est abandonnée par le gouvernement provisoire de la République. Puis elle reviendra le 28 mars 1976, suite au choc pétrolier de 1973. Depuis 1998, ce changement est uniformisé dans toute l'Union Européenne.

Les instruments de mesure du temps :

Ce changement complique le réglage de nos horloges comtoises, montres à gousset et autres instruments de mesure mécaniques du temps qui s'écoule. Notre proximité de bourguignons avec nos cousins francs-comtois et jusqu'en Suisse nous fait porter intérêt pour ces métiers de l'horlogerie. En effet, les guerres de religion de la seconde moitié du XVIème siècle ont poussé nombre d'artisans français vers Genève, cité de Calvin. En 1601 la première corporation d'horlogers se prénomme, « maîtrise des horlogers de Genève ». Puis, plusieurs d'entre-eux retournent en France, dans une calme vallée du Jura : la vallée de Joux. Initiant le monde rural aux secrets de la fine mécanique, ils permettent aux agriculteurs de cette vallée de fabriquer des pièces, des mécanismes puis des montres entières pendant la pause hivernale : ainsi naissent les « fermes horlogères ». Devenus de plus en plus performants, les horlogers de Genève leur confient la sous-traitance des mécanismes durant le XIXème siècle; Dès le début des années 1920, la montre bracelet supplante la montre gousset. En 1926, à Granges, la première montre bracelet automatique est produite et c'est en 1952 que l'on voit sur le marché les premières montres électriques. Dans cette vallée, la technologie n'a cessé de faire progresser les instruments de mesure du temps. Vous pouvez y visiter plusieurs musées :

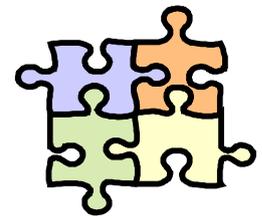
- le musée de l'Espace Horloger, Le Sentier, installé dans une ferme horlogère, fait un saut prodigieux entre les origines et le futur, musée 2.0.
- sur rendez-vous, le petit musée des ateliers Audemars-Piguet au Brassus.
- Le Locle et son musée installé dans un manoir avec sa collection d'horloges anciennes mises en scène et sa collection d'automates du XVIIIème siècle.
- La Chaux de Fonds qui abrite le Musée International de l'Horlogerie
- Genève et le musée Patek Philippe, « temple de l'horlogerie », ce musée présente cinq siècles d'horlogerie avec les premiers instruments conçus et fabriqués entre 1500 et 1675, la collection Patek, les boîtes à musique et automates, les montres chinoises et turques et les montres Breguet.

Sources : Magazine TGV by Lyria n° 18 hiver 2015 Bien Public mars 2017; <http://www.francetvinfo.fr>.

Documenté et rédigé par Patricia Perrot



Lire, sortir, jouer !



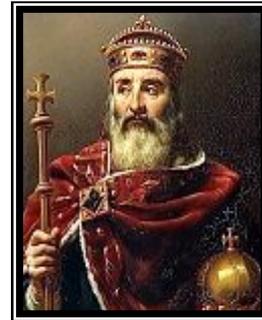
LIRE : « *Nos ancêtres étaient-ils plus heureux ?* », **Jean-Louis Beaucarnot, avril 2017** : dans cet ouvrage, le « chantre » de la généalogie décortique le passé de notre société. Et démontre que nos ancêtres travaillaient moins de jours que nous du fait d'obligations (quasi de contraintes) religieuses. La lecture de cet ouvrage est recommandée à tous les « fainéants, les grincheux, les cyniques, ... ». « *Coupoles et dépendances* », **Daniel Garcia, éd. du Moment, février 2014** : une enquête d'un journaliste sur la vieille dame du quai Conti, l'Académie Française et ses satellites dont l'Institut de France, les mystères des « Académies' papers », le pactole colossal et secret de la coupole.... « *L'an I de la révolution Russe*, **Victor Serge** » : l'auteur montre la détermination des anciennes classes exploiteuses pour reconquérir le pouvoir. Au cours de l'année 1918, elles utilisèrent de façon systématique mensonge, calomnie, ruse, sabotèrent la production industrielle, les transports ferroviaires, bloquèrent les centraux téléphoniques, vidèrent les ministères et les administrations de leurs dossiers, les capitaux prirent le chemin des banques étrangères. Des officiers, après avoir fait mine de rallier le nouveau pouvoir, désertaient et levaient des armées " blanches ". Les bolcheviks eurent à faire face à tout cela. Le soutien des masses populaires au nouveau pouvoir soviétique fut décisif. Sans l'élan révolutionnaire sur lequel le Parti Bolchevik s'appuya, jamais il n'aurait pu vaincre. En 1947, en exil au Mexique, Victor Serge, victime de la répression stalinienne, écrivit une postface à son livre, exprimant surtout sa propre démoralisation et mettant en doute les capacités révolutionnaires de la classe ouvrière, qui n'ôte rien au récit de cette année 1918. La force du livre c'est faire comprendre l'enthousiasme soulevé par la révolution russe parmi les opprimés du monde entier, ces ouvriers et paysans russes qui " montaient à l'assaut du ciel " pour secouer le joug de la misère et de l'oppression. **Alexandre Berkman, Le Mythe bolchevik. Journal 1920–1922** : l'auteur de ce Journal, tenu entre 1920 et 1922, n'est ni un réactionnaire, ni un conservateur, ni un libéral, mais un révolutionnaire communiste anarchiste, un enthousiaste de la Révolution. Octobre 1917 a été pour lui le plus grand événement de sa vie, moment inouï où ses aspirations à l'émancipation humaine étaient soudain susceptibles de s'accomplir, d'être pleinement satisfaites. Enthousiaste pour Octobre, Alexandre Berkman n'accepta pas une soumission sans réserve au bolchevisme. Il choisit le rôle de collaborateur et d'observateur critique qui, au fil des mois et des événements, se transforme peu à peu en guetteur averti, inquiet, soucieux de percevoir quand l'événement révolutionnaire bascule soudain en son contraire, quand une forme d'opposition à la révolution naît de l'intérieur. Le journal de Berkman fait apparaître comment la contre-révolution s'exerce contre une inventivité révolutionnaire nouvelle, les conseils d'ouvriers et de paysans, et à Cronstadt, en 1921, le Comité révolutionnaire de marins et de soldats, écrasé au moment même où l'on célébrait l'anniversaire de la Commune de Paris.

SORTIR : Cie de théâtre Haut le Pied, « *Une fille à la patte* » de **Laurent Boisse**, **19.11.17**, salle des fêtes de Montigny-Montfort à 15 h ; **26.11.17**, salle des fêtes de Barbirey-sur-Ouche à 15 h ; **10.12.17**, salle des fêtes de Marcilly-sur-Tille à 14 h 30 ; **16.12.17**, espace de rencontre et de loisirs de Savigny-Sous-Mâlain à 15 h, spectacle pour enfants ; **17.12.17**, salle des fêtes de Montigny-Montfort à 15 h, spectacle pour enfants ; **13.01.18**, espace de rencontre et de loisirs de Savigny-Sous-Mâlain à 20 h 30 ; **27.01.18**, salle du stade du CE SNCF Mobilités Bourgogne Franche-Comté, 11 rue docteur Richet, Dijon à 20 h 30 ; **10.02.18**, salle Georges Brassens à Talant à 20 h 30 ; **11.02.18**, salle Georges Brassens à Talant à 15 h ; **14.02.18**, centre Divio, Dijon à 19 h ; **17.02.18**, salle polyvalente Gustave Eiffel à Corcelles-les-Monts à 20 h 30 ; **11.03.18**, Bourse du Travail, Dijon à 15 h ; **18.03.18**, salle des fêtes de Longchamp à 15 h.
Renseignements, contacter Thierry Menigoz, 06.82.99.41.27., « cie.hautlepie@gmail.com ».

ISSN 2417-467X. Directeur de la publication : M. Claude Vogel. **Rédactrice en chef :** Mme Patricia Perrot. **Comité de rédaction :** P. Perrot, B. Dupaquier, M. Charchaude, J.L. Ponnafoy **Éditeur imprimeur :** UAICF Dijon Artistique 12 rue de l'Arquebuse 21000 Dijon. « uaicfdijon21@gmail.com ». **Réunions :** rue Léon Mauris 21000Dijon. Contact pour accord de reproduction de nos articles :« uaicfgenealogie21@gmail.com ».

Sacré Charlemagne !

« Qui a eu cette idée folle,
un jour d'inventer l'école »
dit-on dans la chanson,
puis l'on répond
« c'est ce sacré Charlemagne ».



Charles 1er le Grand (dit Magnus en latin, d'où Charlemagne) hérite à la mort de son père Pépin le Bref, d'un immense territoire. Imaginez : de l'Aquitaine occidentale, la Neustrie (royaume mérovingien qui correspond au Nord de la France actuelle), de l'Austrasie (royaume mérovingien correspondant à l'Est de la France actuelle et de ses territoires germaniques), qu'il agrandit du royaume des Lombards (région du Nord de l'Italie, capitale Milan) puis au fil de ses conquêtes règne sur un territoire vaste qui correspond à peu près à l'Occident européen actuel ! Sacré, à Noël 800, empereur des Romains, par le pape Léon III à Rome, il déplace la capitale de l'empire à Aix la Chapelle en territoire germanique, lieu d'origine de la dynastie carolingienne.

Il démontre de grands talents d'organisateur et met en place un système politique qui lui permet de diriger son immense empire. Ses ordres sont écrits et relayés aux quatre coins du territoire par ses Missi Dominici, un nouveau corps de fonctionnaires qui font le lien entre l'administration impériale et les administrations locales. Sous son règne l'activité culturelle et artistique se développe, mais la « renaissance carolingienne » est ecclésiastique et chrétienne, la politique de la culture vise à organiser un Empire qui doit mener le peuple vers le salut. Il favorise la création de monastères et pousse les évêques à améliorer l'instruction des clercs. Souhaitant que l'enseignement soit à la portée de tous, il crée dans chaque cathédrale et monastère une double école, l'une intérieure (réservée aux clercs et aux moines), l'autre extérieure (ouverte gratuitement à tout venant où l'on enseignait la foi, les prières, les psaumes, le chant, la grammaire, la lecture et l'écriture). Le développement des scriptoria dans les abbayes est rendu possible par l'invention d'une nouvelle écriture, « la minuscule caroline », plus lisible, aux lettres mieux formées et mots séparés les uns des autres (L'Évangile de Godescalc, écrit par un scribe franc entre 781 et 783 sur ordre de Charlemagne, est le premier exemple daté d'écriture minuscule caroline). Il stimule l'émergence d'une élite lettrée, développant l'utilisation de l'écrit comme moyen de diffusion de la connaissance (particulièrement l'usage de la langue latine comme lien entre tous les peuples de son Empire) et du savoir auprès de jeunes nobles et crée, « l'école palatine », à la cour.

Avec neuf mariages, des maitresses, favorites et concubines, on comprend pourquoi on s' imagine tous descendants de Charlemagne ! Respectant les coutumes mérovingiennes, Charlemagne partage son immense territoire entre ses trois fils, de son vivant. Il décède à 72ans, des suites d'une pleurésie contractée à la chasse en Ardenne. Jusqu'au début du siècle dernier, la Saint Charlemagne était inscrite sur le calendrier scolaire, le 28 janvier, en remerciement de sa contribution à la diffusion du savoir, prémices de l'école d'aujourd'hui !

Sources : <http://www.laculturegenerale.com/charlemagne-empereur-biographie/> ; www.histoire-France.net/moyen/charlemagne ; <https://fr.wikipedia.org/wiki/Charlemagne>

Du Porte-plume à la souris....

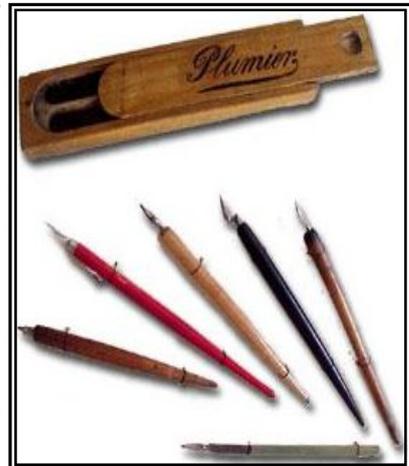
Voici l'automne, de vendémiaire à frimaire, avec ses journées ensoleillées, ses matins brumeux et la pluie qui revient. Les feuilles des arbres prennent des tons cuivrés, tombent et jonchent le sol, les colchiques et les champignons ne se cachent plus.

C'est le temps de la rentrée des classes. Première rentrée, premier cartable, la main de maman ou papa que l'on agrippe, quelques pleurs, le stress des parents... Dans la classe, plus l'odeur de la craie d'antan qui crissait sur le tableau noir, mais un tableau blanc interactif. Plus de blouses grises, bleues, ternes et uniformes mais la palette des couleurs de l'arc en ciel qui joue et court dans la cour de récréation. La récré d'antan ... avec ses jeux de billes, scou-



bidous, ses marelles ou cordes à sauter, ses chat-perché ou saute-mouton, ses un, deux, trois soleil ou balle aux prisonniers au gré des années qui passent. Et, ... la sonnerie, pour rythmer le temps de travail et de pause. La cantine, devenue restaurant scolaire, voire self, aux menus peu attrayants mais obligatoires puis étudiés et confiés aux nutritionnistes. Et les parents, de plus en plus pressés par leurs horaires de travail, de la nounou, des activités extérieures des bambins, qui empruntent leur auto-

mobile pour le transport des enfants jusqu'à l'école ; restent quelques intrépides marcheurs ou cyclistes qui se risquent dans le flot des véhicules motorisés. Qu'il est loin le temps de la flânerie du retour de classe, du temps perdu à raccompagner la meilleur copine. Sans parler du temps préhistorique (1940), quand mon papa se rendait à l'école du village voisin, en Auvergne, 5 kilomètres aller-retour, en sabots, blouse grise, bermuda, à six ans, avec son biberon de lait dans sa besace, sa plume et sa bouteille d'encre bleue ! Et l'hiver, de la paille dans les sabots et les lattes, les skis en bois aux fixations en métal et cuir ! Et l'odeur de l'encre, je m'en souviens... la maîtresse remplissait les encriers en porcelaine de nos tables d'écoliers ; nous tracions avec application mais quand même quelques tâches, de belles lettres aux pleins et déliés si artistiques mais si difficiles à reproduire. Nous pressions le buvard pour éviter les coulures, attendions le verdict sur la réalisation de notre ouvrage.



C'était, hier... Aujourd'hui, la technologie des calculettes, tablettes, ordinateurs en tout genre, facilite le travail de saisie pour laisser plus de temps à l'apprentissage de matières de plus en plus nombreuses et variées : langues dès le plus jeune âge, nouvelles technologies, etc. D'aucuns déplorent le recul dans l'apprentissage de la lecture. Est-il réel ? Combien d'enfants de dix ans en 1940 avaient accès aux études supérieures, parlaient une, deux voire trois langues étrangères, étaient plus au fait que leurs parents et grands-parents des nouvelles technologies. Notre monde évolue, vite, très vite, et nos enfants et petits-enfants sont aujourd'hui nos guides pour appréhender sa multiplicité. Continuons à leur parler de nos années d'école, à leur lire des histoires, à jouer avec eux aux jeux de notre enfance mais aussi à nous intéresser à ceux de leur époque, à accepter leur aide pour nous initier ou approfondir de nouvelles connaissances, des technologies nouvelles ; car, c'est ainsi que le témoin du temps qui s'écoule se passe entre les générations qui se succèdent pour faire de la généalogie vivante !

Tous fous d'orthographe !

Conquêtes et langues sont liés depuis la nuit des temps, « la raison du plus fort est toujours la meilleure » dicit La Fontaine. Guillaume, duc de Normandie, importa le français (normand ancien) quand il conquiert l'Angleterre en 1066. Depuis cette époque les animaux , en anglais, ont deux appellations : un pour la bête sur pieds, vivante, provenant du saxon des paysans qui élevaient le bétail et un autre pour la chair de cette bête cuite, provenant du français (le normand) des notables, barons et évêques qui accompagnaient Guillaume ,mangeaient le bétail sans l'élever : pig à l'étable, pork chez le boucher ; ox le bœuf bétail et beef la viande cuite ; sheep le mouton et ewe la brebis qui broutent, muton la viande cuisinée.

Quand César annexa les Gaules, un phénomène similaire se produisit ; les objets qui intéressaient les vainqueurs pour le troc prirent des noms proches du romain, les autres conservèrent leur nom d'origine (gauloise ou germanique ou autre) : ainsi, miel vient de mel tout comme cire vient de cera, romains, mais ruche, de rusca gaulois et rayon, de rée germanique.

En 1539, l'ordonnance de Villers Cotterêts institue le français, langue officielle.

L'orthographe a été « réformée » depuis longtemps, par les imprimeurs. Ainsi en 1529, l'imprimeur Tory a introduit les accents, la cédille, l'apostrophe. Le graveur vénitien Griffio invente l'italique pour caser plus de caractères sur une ligne. La cédille est empruntée à l'espagnol, quand le c est sifflant devant a, o, u (sauf pour le mot douceâtre), en ancien français on mettait un e derrière le c (nous continuons à le faire avec le g dans nous mangeons).

Depuis sa fondation en 1635, par Richelieu, l'Académie a pour principale fonction de donner des règles certaines à notre langue. En 1694, à la publication de son dictionnaire, l'Académie précise : « nous n'avons pas cru devoir utiliser certains signes pour retrancher des lettres » omettant de prononcer le mot circonflexe, alors qu'au même moment les éditeurs hollandais, protestants, éditent en français des œuvres où ils retranchent le s devant le t, écrivant tête et non teste ! Un circonflexe peut donc être ou non la trace d'un s ancien. Cohérence ou idiotie, en 1718, le dictionnaire de l'Académie introduit le j et le v, supprime des lettres « étymologiques », en fait survenir d'autres (le g de doigt pour rappeler digitus). En 1835, sur décision autoritaire de l'Académie, les ois et oit deviennent ais et ait : il étoit devient il était. Simplifier, gagner de la place mais aussi, pour faire chic, compliquer à plaisir : nénuphar devenant nénuphar ! C'est l'académicien du XVIIIème siècle, l'abbé d'Olivet, franc-comtois de Salins les Bains, qui fixa notre orthographe. Opposé aux accents régionaux, il prononçait malgré tout le français comme en Franche-Comté, avec un circonflexe pour allonger les voyelles (mais attention certains circonflexes sont étymologiques). En 1878, l'académie a décidé que le mot « poème » ne s'écrivait plus avec un tréma mais avec un accent circonflexe - malgré la menace de démission du poète Hérédia, c'est entré dans les dictionnaires et les mœurs !

Aujourd'hui, le pantalon est un jean, la veste, un blazer, le chandail, un pull, les godasses, des boots, le maillot de corps un T-shirt ; on ne dit plus commerce mais marketing, plus vérification mais audit, les jeunes gens sont des juniors et les gens d'âge mûr, des seniors comme vous le savez ! Cela réjouit Alain Rey, linguiste et lexicographe, rédacteur en chef du dictionnaire Robert, amoureux éperdu et grand défenseur du français vivant, multiple et changeant, produit de son histoire, de ses évolutions et ses nombreux métissages.

Sources : l'OBS n°2676,18-24/02/2016 ; www.academie-francaise.fr/.

L'Académie Française , gardienne du patrimoine ?

« J'ai ouï parler d'une espèce de tribunal qu'on appelle l'Académie française. Il n'y en a point de moins respecté dans le monde car on dit qu'aussitôt qu'il a décidé, le peuple casse ses arrêts et lui impose des lois qu'il est obligé de suivre. » - Montesquieu, Lettres persanes, 1721.

En dépit de l'opposition de l'auguste assemblée des Immortels, la féminisation des titres et des fonctions entre dans les mœurs en France, malgré les admonestations et la fureur de son secrétaire perpétuel, Maurice Druon, en 2006. Mauvais perdant, il parle même d'atteintes à la grammaire; Les plus éminents grammairiens et linguistes de la francophonie ont depuis longtemps avalisé la féminisation des titres ; Maurice Grévisse précise que « ce n'est que pour les noms animés que le genre n'est pas arbitraire, parce que déterminé par le sexe des êtres désignés, du moins pour ce qui concerne, en général, les êtres humains »(Le Bon Usage). Cette féminisation s'inscrit dans la logique de la langue puisque le genre naturel et le genre grammatical se confondent dans la majorité des cas pour les noms d'êtres animés. Henriette Walter affirme que « l'habitude que nous avons d'attribuer une forme féminine à un mot désignant une personne du sexe féminin, autorise de dire « la ministre » ». Dans ses travaux sur la féminisation en 1986, Josette Rey-Debove affirmait que cette règle est appliquée dans 95% des cas. Maurice Druon entame alors une polémique avec nos cousins québécois, qui ont officiellement recommandé la féminisation depuis 1979. (réponse de Marie-Eva de Villers, linguiste et lexicographe québécoise, sur libre opinion, le 20 janvier 2006, « le bicornes de M. Druon... »). Ce conservatisme perdure jusqu'à nos jours et la guerre déclarée, cet automne, par les Académiciens, à l'écriture inclusive, féminisation de l'orthographe : réveil de la querelle des anciens et des modernes ou combat d'arrière-garde sourde à l'évolution des mœurs et de son époque ?

En 2016 vive polémique, quand la « simplification » décidée par l'Académie en 1990 se matérialise dans les manuels scolaires. La nouvelle règle maintient le circonflexe sur a, e et o et sauf dans « les quelques cas où il est utile » plus obligatoire i et u, (on conserve paraître mais on aura rafraichir) ; le tréma sera placé sur la lettre qu'il faut prononcer. Elle décide de souder les mots composés en un seul, sauf « quand la soudure risquerait de susciter de prononciations défectueuses » (gréco-romain mais cinéroman, on conserve extra-utérin) ; le trait d'union sera généralisé dans les numéraux complexes (cent-soixante-et-onze). Le pluriel des noms composés est simplifié : un s au dernier mot, sauf pour trompe l'œil ! Le pluriel des mots étrangers sera marqué par un s, sauf quand les règles du français l'interdisent (des lieds, mais des kibboutz). L'usage de l'accent grave et aigu sera conforme à la prononciation (je cèderai, non je céderai).

En 2014, le livre de Daniel Garcia « Coupoles et dépendances » , emmène les lecteurs sur les secrets d'argent de l'Académie. L'Académie Française a quatre sœurs, les académies des sciences, des beaux-arts, des inscriptions et belles lettres, des sciences morales et politiques, l'ensemble forme l'Institut de France. La vocation de l'Académie était à son origine seulement intellectuelle. En 1670, Colbert la loge au Louvre et accorde une rémunération, modeste, à ses membres. Napoléon les installe au palais Mazarin. Les legs en sa faveur interviendront vers 1820, rendant riche l'Institut de France qui est propriétaire du château de Chantilly, des musées Marmottan, Jacquemart-André, Giverny, la galerie Vivienne, en France et à l'étranger, un vrai Monopoly ! Un legs presque chaque semaine au XXème siècle !